



Dépôt de plainte contre moi sur un fait que je n'ai pas commis

Par **Anne64**, le **26/07/2009** à **14:41**

Bonjour, Une personne a porté plainte moi et prétend qu'elle a reçu des messages et appels vocaux sur son téléphone d'injures à 4h du matin mais ne provenant pas de mon téléphone. Cette personne me dit que les personnes au bout du fil me connaissent et que c'est moi qui leur aurait donné son numéro. Je n'ai jamais fait ça. Si dépôt de plainte il y a eu, je me demande sur quels fait la personne se base et si la police a accepté le dépôt de plainte (car aucune preuve véritable que ces personnes me connaissent et de plus ces appels ne provenaient pas de mon téléphone). Quels sont les recours que je peux utiliser contre cette fausse accusation (ou diffamation) ? Vous remerciant par avance de votre réponse, Sincèrement.

Par **Tisuisse**, le **08/08/2009** à **18:44**

Bonjour, Ne vous inquiétez pas outre mesure. En cas de plainte déposée et une enquête diligentée, le juge demandera à l'opérateur téléphonique, le relevé des appels reçus sur le numéro de cette personne. Ce relevé fera apparaître automatiquement les numéros qui appelaient et ce sera un jeu d'enfant, pour la justice, de remonter aux auteurs des appels, combien même ceux-ci seraient sur liste rouge.